


**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON**

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 24/10/2017
Reçu en préfecture le 24/10/2017
Affiché le 
ID : 065-246500573-20171013-2017_134B-DE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 octobre 2017

N° 2017-134 B

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

L'an deux mille dix-sept, le treize octobre, à 8h30, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (8) : CARRERE Philippe, MIR Jean-Henri, CARTAN Olivier, DUBERNARD Alain, DUBARRY Jean-Bertrand, ISOART Jean-Michel, LACAZE Noël et MOUNIQ Jean

Absents excusés : BEYRIE Maryse, ROTGE Gilbert

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Par délibération n° 2-2017 en date du 12 janvier 2017, le Conseil Communautaire a instauré la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur son territoire et a défini 20 zones de perception.

Il convient aujourd'hui de définir deux zones supplémentaires :

Zone Ecart Tramezaïgues n°21

A 380	Mme MOTHES Marie-Christine 11 lotissement Ousten 65170 ARAGNOUET
A 416	M. GROSSIN Alain 4 place du 11 novembre 47390 LAYRAC
A 429	M. VERGES Jean 5 allées des Arbousiers 33740 ARES
A 436	Mme JOUBERT Anne-Marie La Clavière 16560 ANAIS
A 441	M. FOURTINE Serge A Lartigau 64170 CESCOU
A 442	M. PELTIN Yvon Chez Baboeuf 16300 BARRET
A 471	M. BEQUET Luc 24550 VILLEFRANCHE-DU-PERIGORD
A 359	M. BONIFACE Alain 1 Rue de l'Indépendance 65690 BARBAZAN-DEBAT
B 5	M. GARNIER Freddy 1 Impasse Soubeille 65240 GUCHEN
B 46	M. MIR André 8 Rue des Fougères 65170 SAINT-LARY
B 60	Mme BRAGATO Catherine 4 Rue DUCAU 33000 BORDEAUX
B 64	M. PRAT Jacques 13 Avenue Sainte-Marie 65170 SAINT-LARY

OBJET : Institution de zones
TEOM

B 81	M. DUFFOUR Pierre 335 Rue de PERIGUEUX 16000 ANGOULEME
B 82	M.PALASSET Louis A Cartous 65170 ARAGNOUET
B 83	Mme GARCIA Marcelle 2 Route du Tous 65410 SARRANCOLIN
B 87	M. CARRERE Dominique (Indivision) 65170 AZET
B 89	M. SALLE-CANNE Didier A Héride 65240 CADEAC
B 94	M. SALLES Jacky 6 Impasse de la Fontaine 32500 PAVIE
B 95	M. DUBAN Bernard (Indivision) 65240 CADEAC
B 157	Société LA GRANGE DU MOUDANG Quartier La Hitte 65150 BIZE
B 158	M. FOUGA Marc A Gaillas 65170 ARAGNOUET
B 160	M. MAILHO Henri 65170 BOURISP
B 167	M. VIDAL Jean-Bernard Houga 65170 ARAGNOUET
B 171	M. POUY Raymond A Camdoumenge 65170 CADEILHAN TRACHERE
B 172	Mme PRUGENT Marie-Louise (Par PRUGENT Pierrette) 65170 VIGNEC

Zone Ecartis Louron n°22

Commune de Génos

A 756	« Coustasses »	LEZIAN
B 17	« Nabias »	LIONARD
B 22	« Nabias »	MANAUD
B 33	« Nabias »	SARRABAYROUSE
B 35	« Nabias »	SICARD-DELUC
B 40	« Paoulède »	PELIEU
B 42	« Paoulède »	SUIRE
B 48	« Paoulède »	LECOMTE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Bureau Communautaire, décide :

- D'instaurer deux zones écart supplémentaires ;
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Président,
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU